

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 mars 2019
--

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 4 mars 2019 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre
 District No 2 - Madame Anabel Vachon
 District No 3 - Monsieur Pascal Lessard
 District No 4 - Monsieur Alain Laflamme
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 4 février 2019
4. Dossiers en cours
 - 4.1 Réponses aux demandes en suspens
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer - février 2019
 - 5.2 Résolution SQDI
 - 5.3 Mandat de récupération de taxes
 - 5.4 Amendement règlement de rémunération des élus
 - 5.5 Nomination - Comité permanent de l'OMH
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS ET CULTURE
 - 7.1 Tarification estivale 2019
 - 7.2 Permis de réunion - Gala de boxe 2019
8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 Acceptation offre de services - Eaux usées
 - 8.2 Acquisition système de télémétrie
 - 8.3 Panneau indicateur de vitesse - Route 112

8.4 Approbation des dépenses (amélioration du réseau routier)

9. URBANISME

10. INCENDIE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. PROCHAINE SÉANCE

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

19-03-7322

ADOPTÉ

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE**

3.1 **SÉANCE ORDINAIRE du 4 février 2019**

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 4 février 2019 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 4 février 2019.

19-03-7323

ADOPTÉ

4. **DOSSIERS EN COURS**

Madame Josée St-Pierre nous informe sur :

- Les différentes offres d'emploi en ce moment, celle de brigadier scolaire et celle de contremaître aux travaux publics
- Il y a 2 employés en moins aux travaux publics en ce moment
- Bouquinerie : Rencontre en mars

Madame Anabel Vachon nous fait un suivi :

- Comité culturel : une rencontre a eu lieu
- Publicité de la semaine de relâche : de plus en plus beau comme programmation
- Festi-Neige : le bilan est positif
- La programmation estivale va sortir sous peu
- L'embauche d'une agente culturelle aura lieu lors du prochain conseil

M. Pascal Lessard nous entretient sur :

- Comité Embellissement : finalisation des plans pour le talus de la route 112
- Aréna : rencontre le 25 février dernier entre les principaux intervenants, un bilan du dossier a été effectué
- Les pratiques des Montagnards auront lieu au Centre des loisirs Desjardins l'année prochaine
- À surveiller : tournoi novice, 40 équipes
- Chambre de commerce : poursuite des discussions en vue d'une fusion avec la Chambre de commerce de Thetford

M. Alain Laflamme nous parle de :

- Aucune rencontre n'a eu lieu.

M. Marco Bernard nous fait un suivi :

- Incendie : 15 sorties en février dont 1 avec décès.

M. François Baril s'exprime au sujet de :

- SDE Région de Thetford
- Soirée reconnaissance qui aura lieu le 3 mai, on a vérifié avec Sacré-Cœur-de-Jésus si intérêt, réponse devrait nous parvenir le 5 mars.
- Nous sommes à mettre en place un comité pour piste cyclable
- Conférence Freego a eu lieu la semaine dernière
- Conseil des maires

4.1 Réponses aux demandes en suspens

Aucun suivi en suspens.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer - février 2019

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de janvier et février 2019 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

CONSIDÉRANT QUE certains éclaircissements et des vérifications doivent être effectuées avant de faire ces paiements ;

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 546 176,42 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de février 2019 au montant de 182 946,32 \$, un montant de 314 808.93 \$ pour des comptes 2018 et 48 421.17 \$ pour les prélèvements de salaires de février est également approuvé.

19-03-7324

ADOPTÉ

Il est proposé par madame Anabel Vachon et adopté à l'unanimité que le conseil municipal accepte de verser un montant de 94 436,22 \$ et 12 524,07 \$ à Giroux Lessard pour les travaux de Pelletier-Principale.

19-03-7325

ADOPTÉ

La directrice générale atteste que chaque membre du conseil municipal a déposé sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

5.2 Résolution SQDI

Considérant que la Semaine Québécoise de la Déficience Intellectuelle se veut un moment privilégié pour rappeler à l'ensemble de la population québécoise, la contribution significative des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Considérant que l'Association du Québec pour l'Intégration Sociale (AQIS,) mène une campagne de sensibilisation visant à démystifier la déficience intellectuelle et par conséquent favorisant l'inclusion des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Durant cette semaine de sensibilisation, une multitude d'activités se dérouleront partout au Québec créant ainsi des rapprochements entre la population et les personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle.

Considérant qu'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne en invitant les citoyens et citoyennes à encourager les initiatives et activités organisées sur le territoire, par le biais de l'association Renaissance des Appalaches.

En conséquence, madame Anabel Vachon propose que le conseil municipal d'East Broughton proclame dans la municipalité, la semaine du 17 au 23 mars 2019, Semaine Québécoise de la Déficience Intellectuelle et invite donc tous les citoyens et

citoyennes ainsi que les entreprises, organisations et institutions à reconnaître le thème : “ Apprendre à se connaître!”

19-03-7326

ADOPTÉ

5.3 Mandat de récupération des taxes

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l’unanimité d’accepter l’offre de services de PricewaterhouseCoopers LLP pour procéder à l’analyse des crédits de taxe sur intrants (CTI), des remboursements de taxes sur intrants (RTI) et des remboursements partiels de la taxe de vente du Québec (TVQ) qui n’ont pas été demandés par la Municipalité d’East Broughton.

19-03-7327

ADOPTÉ

Madame Josée St-Pierre se retire de la séance à 19 h 44.

5.4 Adoption du règlement 2019-212 sur la rémunération des élus

ATTENDU qu’un avis de motion pour amender le règlement sur la rémunération des élus a été adopté le 4 février 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l’unanimité des conseillers d’ajouter l’article suivant au règlement sur la rémunération des élus ;

- un montant de 200 \$/jour et 100\$/demi-journée sera alloué à l’élue(e) siégeant sur le comité RH et ce pour toute la durée de la négociation de la convention collective. Cette rémunération est applicable à compter du 4 février 2019 et le conseil municipal peut mettre fin à cette rémunération en tout temps.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Maire

Directrice-générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion donné le : 4 février 2019

Adopté le : 4 mars 2019

Publication le : 14 mars 2019

Entrée en vigueur le : 14 mars 2019

19-03-7328

ADOPTÉ

Madame Josée St-Pierre réintègre la séance à 19 h 46.

5.5 Nomination - Comité permanent de l'OMH

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur François Baril pour siéger sur le conseil permanent de l'Office municipal d'Habitation des Appalaches.

19-03-7329

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Opération Nez Rouge nous remercie pour le don octroyé.

Le Club de ski de fond et de raquette La Balade d'East Broughton, Moisson Beauce, La Croisée et le Groupe d'entraide Cancer et Vie nous ont fait parvenir des demandes d'aide financière. Des réponses seront données ultérieurement.

Le sous-ministre adjoint aux territoires du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation nous fait parvenir une lettre nous mentionnant que la demande de subvention dans le cadre de la politique sur la gestion des actifs municipaux est favorable.

Le Réseau Biblio nous fait parvenir 2 affiches, une annonçant les Coups de cœur des maires 2018 et une pour la campagne de recrutement des bénévoles.

Le Cabinet du premier ministre au Gouvernement du Québec accuse de réception de notre correspondance concernant l'opposition à la loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec.

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Acceptation tarification estivale 2019

ATTENDU la tarification des activités estivales élaborées par le coordonnateur en loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu que le Conseil municipal accepte le tableau de tarification suivant dont les tarifs demeurent tous identiques à ceux de 2018 sauf que la 8^e semaine est maintenant incluse.

TERRAIN DE JEU	2019	
Résidents de:	East Broughton	Extérieur (+ 85%)
	8 semaines	8 semaines
Service Or (3 services de garde)		
1er enfant	295 \$	545 \$
2e enfant	235 \$	545 \$
3e enfant	0 \$	545 \$
4e enfant	0 \$	545 \$
5e enfant	0 \$	545 \$
Service Argent (1 service de garde)		
1er enfant	225 \$	415 \$
2e enfant	180 \$	415 \$
3e enfant	0 \$	415 \$
4e enfant	0 \$	415 \$
5e enfant	0 \$	415 \$
Service Bronze (Aucun service de garde)		
1er enfant	190 \$	350 \$
2e enfant	150 \$	350 \$
3e enfant	0 \$	350 \$
4e enfant	0 \$	350 \$
5e enfant	0 \$	350 \$

Activité SOCCER	2019	
Résidents de :	EB	Extérieur (+85%)
1 ^{er} enfant	70 \$	130 \$
2 ^e enfant	55 \$	130 \$
3 ^e enfant	0 \$	130 \$
4 ^e enfant	0 \$	130 \$
5 ^e enfant	0 \$	130 \$

19-03-7330

ADOPTÉ

7.2 Permis de réunion - Gala de boxe 2019

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise le directeur des loisirs et de la culture, monsieur Marc-André Cloutier à faire une demande de permis de réunion pour la tenue du Gala de boxe le 4 mai 2019.

19-03-7331

ADOPTÉ

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Acceptation offre de services - Eaux usées

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu d'accepter l'offre de services de AQUATECH pour la gestion des eaux usées pour un montant mensuel de 2 765 \$. Il est entendu que le mandat sera modifié (donc le tarif mensuel sera moindre) lorsque le système de télémétrie sera mis en place.

19-03-7332

ADOPTÉ

8.2 Acquisition système de télémétrie

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu d'accepter l'offre de service de Avizo au montant de 7 636 \$ plus taxes pour l'acquisition d'un système de télémétrie au bâtiment de service des étangs aérés de la municipalité.

19-03-7333

ADOPTÉ

8.3 Panneau indicateur vitesse - Route 112

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu d'accepter la soumission de Signalisation Kalitec inc. au montant de 10 020 \$ plus taxes pour l'acquisition de deux afficheurs de vitesse radar Premium et ce, tel que décrit sur la soumission 36913(1).

Une autre soumission avait été reçue mais la technologie utilisée n'était pas celle souhaitée.

19-03-7334

ADOPTÉ

8.4 Approbation des dépenses (amélioration du réseau routier)

ATTENDU la confirmation d'une subvention pour des travaux d'amélioration du réseau routier municipal;

ATTENDU qu'un rapport est à compléter pour recevoir ladite subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu unanimement :

- Que le Conseil municipal d'East Broughton approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 23 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

19-03-7335

ADOPTÉ

9. URBANISME

Aucun point à l'ordre du jour.

10. INCENDIE

Aucun point à l'ordre du jour.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

Quelques questions furent posées relativement, entre autres :

- Les compteurs d'eau : il est mentionné qu'il s'agit d'une obligation du gouvernement et non pas une décision du conseil municipal. Une séance d'information sera tenue au moment opportun.
- Dépôt à neige
- Détails sur l'offre d'emploi de contremaître
- Montant pour les amendes émises pour l'eau
- Problématique des fuites d'eau
- Détails pour le mandat de récupération des taxes
- Suivi demandé concernant la rencontre avec Sacré-Cœur-de-Jésus
- Locataires du CVT et emplois créés
- Prix de vente du « resto du coin »

12. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 1^{er} avril à 19 h 30.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 28.

19-03-7336

ADOPTÉ

François Baril, maire

Manon Vachon, directrice générale et
secr. trésorière